



PRST

OCCITANIE

Tour



#7

MONTAUBAN

Le 8 novembre 2022, la CCI de Montauban Tarn-et-Garonne a accueilli la septième édition du « PRST Tour » en présence d'une soixantaine de personnes !.

ZOOM SUR...



Les acteurs de la prévention ont abordé plus particulièrement trois thématiques lors de ce Tour :

...MAIS POURQUOI UN PRST TOUR ?

Le Plan Régional Santé Travail Occitanie, adopté le 18 mai 2022, est un outil partenarial au service de la santé au travail pour améliorer la prévention des risques professionnels. Il prend en compte les spécificités régionales dont la cible est l'entreprise et particulièrement la petite et très petite entreprise.

Afin d'initier le dialogue avec les entreprises du territoire et pour mieux faire connaître leurs actions, les partenaires du PRST (DREETS, CARSTAT, Aract, MSA, OP-PBTP, SPST, ARS, partenaires sociaux...) organisent un « PRST Tour ».

Le « PRST Tour » c'est 8 rencontres dans 8 lieux, au plus près des entreprises de notre territoire, dans les locaux des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) départementales.

En une matinée, les entreprises disposent d'un panorama assez large sur la prévention au travail, avec :

- une information sur les enjeux de leur territoire,
- une présentation du nouveau PRST : le diagnostic territorial ajusté et les 16 actions,
- un zoom sur quelques thématiques du PRST,
- des échanges avec les intervenants et les entreprises.



LA PRÉVENTION DU RISQUE AMIANTE

Qu'est-ce que l'amiante ? Quels sont les risques pour la santé ? Comment savoir où il y a de l'amiante ? Quels sont les obligations de travaux ? Que faire des déchets d'amiante ? Marie Laetitia Fournié (DREETS) et Boris Charrier (PREVALY) ont répondu à ces questions en sensibilisant le public à la prévention de ce risque. Pour aller plus loin, une conférence « L'Amiante dans le Bâtiment » – est organisée le 1er décembre à Montauban à 17h.

+ d'info : prst-occitanie.fr

LA PRÉVENTION DU RISQUE PHYTOPHARMA-CEUTIQUE DANS L'AGRICULTURE

Hélène Fourcade (DREETS) a apporté des précisions sur la définition et l'utilisation des produits « phyto » en Occitanie. L'utilisation de ces produits sans mesure de protection efficace constitue un risque à effet différé pour la santé du travailleur. Il s'agit dans le cadre du PRST d'accroître le niveau de compétence des utilisateurs et d'améliorer la qualité de l'évaluation des risques. Roman Galkin (MSA) a précisé les accompagnements qui pouvaient être proposés à l'entreprise par la MSA

+ d'info : prst-occitanie.fr

PRÉVENIR LES PRATIQUES ADDICTIVES EN MILIEU PROFESSIONNEL

Après avoir expliqué ce qu'est l'addiction et la nécessité d'appréhender ce risque en milieu professionnel, Nathalie Crais (SMTI 82) et J. Mira (SMTI 82) ont abordé le sujet de façon pratique en présentant les outils proposés aux entreprises par le service de santé au travail montalbanais. Jean Michel Doyen (Association Addiction France) a en outre précisé les prises en charge possibles. Le témoignage vidéo d'une entreprise a permis d'illustrer une démarche de prévention des addictions. Enfin, Damien Forsans (ARS) et Bruno Payet (ARS) ont précisé les acteurs mobilisables et perspectives d'actions

+ d'info : prst-occitanie.fr

UNE QUESTION À...

... **Marie Lætitia Fournié** (Ingénieure de prévention -DREETS)

L'amiante malgré son interdiction est susceptible d'être présent dans tous les immeubles matériaux, équipements, matériels fabriqués avant 1997 mais la réglementation semble difficile à appréhender. Quels messages simples de prévention peut-on faire passer aux entreprises pour prévenir ce risque ?

L'amiante est un cancérogène dont les effets sur la santé peuvent être constatés des années après l'exposition. Compte-tenu du fait qu'il a été très employé à partir des années 50 dans de nombreuses produits pour ses propriétés techniques, il est actuellement toujours très présent dans notre quotidien et notamment dans les constructions d'avant 1997. En l'absence de traitement médical, la seule mesure efficace de prévention est de réduire les risques d'exposition.

Empêcher la pollution, c'est se protéger et protéger les autres.

Ainsi, **recenser** la présence d'amiante, **faire appel** à des professionnels compétents (formés, équipés, appliquant des procédures adaptées) et **éliminer** correctement les déchets sont les actions efficaces pour éviter d'inhaler des fibres.

... **Vincent Garnaud** (CCIR)

La CCI régionale participe au PRST Tour et aux actions du PRST. Quel est votre rôle et quelles actions menez-vous dans ce cadre ?

Le rôle de la CCI Occitanie est de coordonner et d'animer les opérations collectives mise en place avec les CCI territoriales. Concernant la santé sécurité au travail, la CCIO accompagne les entreprises sur la prévention des risques professionnels et la prévention primaire dans le cadre du partenariat mis en place avec la DREETS Occitanie.

Ce partenariat a pour objectif de promouvoir et faire connaître au plus grand nombre les outils et actions proposés par l'ensemble des acteurs contribuant au PRST en Occitanie avec 2 types d'actions :

- Ponctuelles, avec la réalisation des matinales PRST Tour pour présenter les actions du nouveau plan santé travail avec les pilotes du PRST, et échanger avec les acteurs et entreprises locales de leur retour d'expérience sur des actions concrètes pour donner envie et inciter à en faire de même.

- Les rdvs récurrents, présents depuis le début du partenariat soit maintenant 4 ans avec les webinaires mensuels « RDV sécurité » et des ateliers collectif de transferts de compétences.

Depuis le début du partenariat, grâce à l'ensemble des interlocuteurs que je profite pour remercier, c'est plus de 3500 entreprises qui ont pu bénéficier de sensibilisation et d'accompagnements.

Vous avez eu la parole !

Sur la prévention du risque amiante :

L'amiante ne se recycle pas et les déchets d'amiante doivent être éliminés dans une filière adaptée selon leur état

Sur la prévention du risque phytopharmaceutique :

Force est de constater que la politique de prévention des risques professionnels est en-

core trop centrée sur l'hygiène et les équipements de protection individuelle alors que la prévention passe aussi par la recherche de technique alternatives, la réduction de l'exposition au niveau le plus bas possible avec la mise en place d'action de prévention.

Sur la prévention des conduites addictives en milieu professionnel

Il existe des interrelations entre le travail (conditions et organisation du travail, management, statut d'emploi, culture d'entreprise...) et les conduites addictives.

Chiffres clés, santé au travail des femmes, CSE, documents en téléchargement... Retrouvez toutes les thématiques sur :

prst-occitanie.fr



**PLAN
RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL**

Occitanie